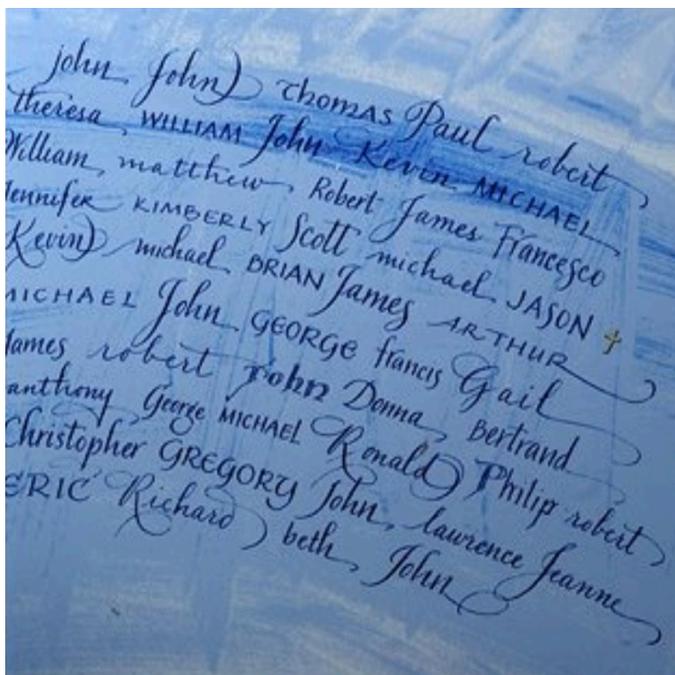


# Mémoires des violences sexuelles dans les Églises : Devoirs, responsabilités, justice

le samedi 4 novembre 2023 de 9 h à 17 h 30  
Centre Sèvres - 35 bis rue de Sèvres 75006 Paris



---

Journée de réflexion organisée par le collectif *Mémoires, violences sexuelles et abus dans les Églises* avec le soutien de la Conférence des religieux et des religieuses de France (CORREE) de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR) et de la Commission reconnaissance et réparation (CRR).

Participation aux frais : 10€ (à verser sur place).

Si vous souhaitez suivre cette journée en visio, merci de nous contacter.

Renseignements et inscriptions : [associationMVSAE@gmail.com](mailto:associationMVSAE@gmail.com)

---

Illustration : détail du livre peint à la main par l'artiste Jan Boyd avec des prénoms de 1476 hommes et femmes qui sont victimes des violences sexuelles de la part d'un prêtre, d'un diacre, d'un religieux ou d'une religieuse de l'archidiocèse catholique de Boston aux États-Unis. Ce livre a été remis au pape Benoît XVI lors de sa rencontre privée avec cinq personnes victimes à Boston au printemps 2008.

Deux ans après la publication du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) et six mois après le rendu des travaux des dix groupes de travail sollicités par la Conférence des évêques de France, le collectif préfiguratif de l'Association *Mémoires, violences sexuelles et abus dans les Églises*, initiée par les membres du groupe de travail sur la mémoire, propose une journée de réflexion à partir de ses travaux et en vue de la création d'un lieu de mémoires.

Il ne peut être question de « tourner la page », comme le souligne le président de la CIASE dans la conclusion de l'avant-propos de son rapport, et il est indéniable que l'Église catholique en France a commencé à prendre certaines de ses responsabilités vis-à-vis des personnes victimes. Pour autant l'accueil au mieux frileux des propositions émanant des groupes de travail, regroupant personnes victimes et spécialistes des sujets traités, pourtant sollicités par les évêques catholiques, montrent qu'une intégration active de cette réalité est loin d'être évidente à ce jour. La mise en lumière continue et régulière des affaires « cachées » de violences sexuelles dans les Églises reste une question d'actualité.

Cette journée de réflexion souhaite aussi redire fortement que ce travail de mémoire est tout d'abord un triple devoir de justice :

- envers les personnes victimes qui le demandent comme signe de la reconnaissance des crimes et délits commis mais également du silence et souvent du déni qui leur ont été infligés ;
- envers la société dans son ensemble car par leur comportement vis-à-vis des lois, les Églises, et particulièrement l'Église catholique, ont gravement porté atteinte aux contrats sociaux et de confiance qui fondent notre vivre ensemble ;
- envers les Églises et l'Évangile. Si l'Église catholique prend réellement au sérieux la dimension systémique révélée par le rapport de la CIASE, elle doit penser théologiquement et particulièrement ecclésiologiquement ce qui s'est passé et se passe.

Mais également une triple responsabilité :

- pour les personnes victimes qui au-delà de leur cas propre sont extrêmement sensibles à la question de la prévention et à la lutte contre toutes les formes d'abus dans les Églises ;
- pour la société car le travail de vérité qui a été entamé et qui doit se poursuivre peut aider d'autres institutions et plus généralement la société dans son ensemble sur la compréhension et la lutte contre les violences sexuelles et la mise en place de politiques d'accompagnement et de suivi des personnes victimes ;
- pour les Églises qui doivent également lutter contre d'autres formes d'abus, sexuels et spirituels, sur mineurs comme sur majeurs, et proposer des pastorales spécifiques aux personnes qui en sont victimes, mais également se réformer elles-mêmes suivant toujours la voie de la pénitence et du renouveau, afin que cela ne puisse se produire et que les communautés paroissiales comme religieuses soient des lieux sûrs.

## Programme de la journée

9h - Ouverture de la journée.

« *Violence systémique dans l'Église catholique, ce que les victimes nous apprennent.* »  
Laëtitia Atlani-Duault, anthropologue, membre de la CIASE.

9h30 - « *Mémoire versus réconciliation. Portée et limites d'une reconstruction entre Institution ecclésiale, société et victimes.* »

Valérie Rosoux, FNRS, Université catholique de Louvain

10h15 - « *Réflexions sur le statut de victime et ses limites.* »

Evelyne de Mevius, Chercheuse associée à l'Université catholique de Louvain

11h - Pause

11h30 - « *Entre deuil et déni. Les Églises rwandaises confrontées à la mémoire douloureuse et contestée du génocide des Tutsi* »

Philippe Denis, Université du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud (en visio)

12h15 - « *L'urgence d'un travail mémoriel aujourd'hui en France* »

Discussion et reprise avec Véronique Garnier et Francis Salembier, personnes victimes, Marie-Rose Boodts, psychologue et psychanalyste, tous trois membres du groupe Mémoire, ainsi que Marie-Pierre Cournot, pasteur de l'Église protestante unie de France.

Déjeuner libre

14h15 - « *The Healing Power of Survivors' Stories : Fostering Accountability, Justice, and Hope.* » (*Le pouvoir de guérison des récits de survivants : favoriser la responsabilité, la justice et l'espoir.*)

Gerard McGlone, Université de Georgetown, États-Unis d'Amérique (traduction simultanée)

15h30 - Pause

15h45 - « *L'importance de la mémoire pour les personnes victimes dans les actions des commissions de reconnaissance et de réparation.* »

Jean-François Badin, référent de situation à l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR) et Eve Paul, commissaire à la Commission reconnaissance et réparation (CRR) en présence de membres du collectif Voix libérées (Tours)

16h30 - Conclusions et perspectives. Préfiguration de l'association *Mémoires, violences sexuelles et abus dans les Églises*

en table ronde avec Christine Lazerges, professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de la CIASE ; Annette Becker, historienne, Brigitte Navail et Nicolas Scalbert, personnes victimes, tous trois membres du groupe Mémoire.

# Coordination de la journée

Boris Grebille, Guillemette Mounier, Katherine Shirk Lucas  
Membres du groupe Mémoire

Un grand remerciement aux membres de la CIASE, de la CORREF, de l'INIRR  
et de la CRR qui nous ont accompagnés dans la construction de cette journée.  
Ainsi qu'au Centre Sèvres qui nous accueille.

## Intervenant.e.s

(par ordre alphabétique)



© Samuel Kirszenbaum

Laëtitia Atlani-Duault est anthropologue. Ses travaux portent, d'une part, sur la fabrique des crises et leurs mémoires, et, d'autre part, sur les grands enjeux de société au prisme des religions. Elle est Vice-Présidente de l'Université Paris Cité, Présidente de l'Institut Covid19 Ad Memoriam qu'elle a fondé à l'Université Paris Cité, directrice de recherche au laboratoire Ceped (Université Paris Cité, IRD) et professeure affiliée à l'Université Columbia à New York. Elle a été récemment conseillère pour les affaires humanitaires au siège des Nations Unies à New York, membre de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église de France (CIASE), et membre du Conseil scientifique Covid19. Elle écrit régulièrement dans les grandes revues internationales et a publié plus d'une douzaine d'ouvrages et numéros spéciaux, en français et en anglais. Ses derniers livres sont : *Lieux de mémoire sonore. Des sons pour survivre, des sons pour tuer* (avec L. Velasco (Editions de la MSH, 2021), *Les spiritualités en temps de pandémie* (Albin Michel, 2022), *Les violences sexuelles dans l'Église catholique : apprendre des victimes* (avec C. Lazerges et J. Molinaro, Dalloz, 2023), et *Religions et fin de vie* (Fayard, 2023).



Jean-François Badin est diplômé en Droit. Après avoir exercé la profession d'avocat, il s'est formé à la médiation. Médiateur indépendant, il est inscrit sur la liste des médiateurs près les Cours d'appel de Paris et de Lyon. Il accompagne les particuliers et les organisations pour les aider à dépasser les blocages dans la communication et les conflits qui les impactent. Référent de situation à l'Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et Réparation (INIRR) il coordonne la mise en œuvre des démarches restauratives et le développement de la dimension mémorielle de l'instance.



Annette Becker est professeure émérite d'histoire à l'université Paris-Nanterre. Elle travaille sur les deux guerres mondiales, en particulier sur les formes de violence et de sacré qui se sont transmises de l'une à l'autre, les génocides des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles et leurs mémoires. Elle est une des fondatrices de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne et du parcours historique du Mémorial de la Shoah à Paris. Elle est administratrice du Musée National des Invalides et préside son comité scientifique. Parmi ses derniers ouvrages : *Messagers du désastre, Raphaël Lemkin, Jan Karski et les génocides* (Fayard, 2018), *Messengers of Disaster* (The University of Wisconsin Press, 2021), *L'Immontable ? Des guerres et des violences extrêmes dans l'art et la littérature* (Créaphis, 2021) et *Des Juifs trahis par leur France* (Gallimard, 2024). Membre du groupe Mémoire.



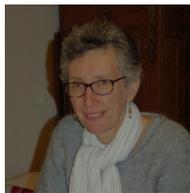
Marie-Rose Boodts est psychologue clinicienne, psychanalyste. Elle pratique en psychiatrie (enfants, adolescents, adultes) et en cabinet de consultations. Elle a enseigné pendant dix ans la psychologie aux séminaristes (Faculté Notre-Dame du Collège des Bernardins) et participe aux sessions de formation à la vie affective des séminaristes du diocèse de Paris. À partir de 2016, elle participe à l'initiative de Mgr de Moulins-Beaufort à un groupe de travail sur les abus spirituels, psychiques et sexuels, sur les conséquences traumatiques pour les personnes victimes, et les familles, la psychologie des abuseurs et l'attitude et la responsabilité de l'Église. Membre du groupe Mémoire.



Après vingt ans dans la médecine au service des femmes enceintes, Marie-Pierre Cournot est pasteure de l'Église protestante unie de France, à la paroisse de Montparnasse-Plaisance à Paris. Elle enseigne l'hébreu biblique à l'Institut protestant de théologie-Paris et participe au projet de paroisse numérique « E-Église. » Elle organise des cultes en soutien aux personnes victimes de violences sexuelles.



Philippe Denis est un dominicain sud-africain d'origine belge. Il est titulaire d'un diplôme de docteur en histoire de l'Université de Liège. Après avoir enseigné l'histoire du christianisme pendant une trentaine d'années à l'Université du KwaZulu-Natal en Afrique du Sud, il travaille comme chercheur et coordinateur de programme au Conseil des Églises du KwaZulu-Natal. Ses travaux portent sur l'histoire de la Réforme, l'histoire du christianisme en Afrique australe et la réponse des Églises au génocide des Tutsi au Rwanda. Il a fondé et continue à soutenir le Centre Sinomlando pour l'histoire orale et le travail de mémoire en Afrique. Il a publié notamment *The Genocide against the Tutsi and the Rwandan Churches. Between Grief and Denial* (James Currey, 2022).



Victime d'un prêtre abuseur, devenue témoin, Véronique Garnier est coresponsable sur le diocèse d'Orléans d'un service de protection des mineurs, membre de « Foi et résilience ». Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages dont *La vérité nous rendra libres* avec Karlijn Demasure et Anne Descour (MesdiaPaul, 2022) ainsi qu'*Au troisième jour, de l'abîme à la lumière* (Artège, 2017). Membre du groupe Mémoire.



Christine Lazerges est agrégée de droit privé et sciences criminelles, docteur en droit, licencié ès lettres, professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur le droit pénal, la politique criminelle et les droits de l'homme. Elle a mené de front une carrière universitaire et politique, locale, à Montpellier (1983-2001), puis nationale. Ancienne députée (1997-2002), elle fut vice-présidente de la Commission des lois puis Première vice-présidente de l'Assemblée nationale. Elle présida le Conservatoire national du littoral de 1997 à 2002. Elle a présidé de 2012 à 2018 la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), accréditée par les Nations unies comme l'institution nationale française de protection et de promotion des droits de l'homme. Christine Lazerges fut membre de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église catholique (CIASE). Elle a été pendant dix ans (jusqu'en 2022) membre du conseil d'administration de la Fondation du protestantisme. Elle est l'auteur avec Laetitia Atlani-Duault et Joël Molinario de l'essai *Violences systémiques dans l'Église catholique : apprendre des victimes*, préface Jean-Marc Sauvé, Postface Véronique Margron, Dalloz, 2023.



Gerard J. McGlone, S.J., Ph.D., est chercheur au Berkley Center for Religion, Peace, and World Affairs de l'université Georgetown à Washington, DC, où il dirige le projet « Towards a Global Culture of Safeguarding. » Auparavant, il était professeur adjoint de psychiatrie à la faculté de médecine de l'université de Georgetown. Plus récemment, il était directeur de la protection des mineurs à la Conférence des supérieurs religieux majeurs. Il a survécu à des violences sexuelles commises par des membres du clergé catholique pendant son enfance, ainsi qu'au harcèlement sexuel à l'âge adulte.



Evelyne de Mevius est docteure en philosophie de l'Université Paris Nanterre et en théologie de l'Université de Genève. Ses recherches ont porté sur les conflits identitaires, la reconnaissance et la reconstruction. Elle a été consultante à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) à Genève, chargée de cours à l'Université de Genève, rédactrice et traductrice freelance, et travaille aujourd'hui dans le domaine de la vulgarisation à Bruxelles.



Après une carrière professionnelle au service des Jeunes et des mouvements d'Église (Scouts et Guides de France, Action Catholique des milieux Indépendants), Brigitte Navail est engagée au diocèse de Nanterre dans l'équipe d'accompagnement des laïcs en mission ecclésiale (LME). Membre du collectif de personnes victimes "Foi et Résilience", (collectif investi dans le travail avec les évêques depuis 2018), elle participe à des groupes de travail post-CIASE avec la CEF et la CORREF. En licence canonique à l'Institut Catholique de Paris, ses recherches en ecclésiologie, portent sur les ministères confiés aux laïcs. Membre du groupe Mémoire.



Juriste de formation, Eve Paul accompagne et développe des projets innovants de gestion de contenu et des connaissances, de traitement des données et d'enrichissements sémantiques. Attachée au partage de connaissances, elle s'implique en tant qu'experte métier, auprès de différents organismes professionnels. Elle a rejoint la CRR en mai 2022 en tant que membre référent.



Valérie Rosoux est directrice de recherches du FNRS et professeure à l'Université catholique de Louvain où elle enseigne la justice transitionnelle et les politiques de la mémoire. Elle est membre de l'Académie royale de Belgique. Elle est licenciée en philosophie et docteure en sciences politiques. En 2010, elle a assuré pour une durée d'un an un mandat de senior fellow dans le cadre du United States Institute of Peace à Washington. En 2021, elle a obtenu un Max Planck Law Fellowship (durée de cinq ans) qui lui a permis de développer une équipe de recherche en Allemagne.



Francis Salembier était professeur de finance et trésorier d'un grand groupe international. Victime d'un prêtre abuseur, au collège, il est participant-témoin à plusieurs groupes de travail initiés par la Conférence des évêques de France (CEF). Il est contact diocésain (Lille) et délégué régional du Mouvement Entrepreneurs et dirigeants chrétiens (EDC). Il est marié, il a 3 enfants et 11 petits enfants. Membre du groupe Mémoire.



Retraité, Nicolas Scalbert est titulaire d'un DESS en Conseil et Formation dans les organisations (Université Paris Dauphine). Il a été consultant et cadre dirigeant dans les secteurs associatif et coopératif (agriculture, enseignement, insertion, création d'entreprise). Victime de 6 à 10 ans, agnostique depuis l'âge de 12 ans, il est président de l'association Parler & reVivre. Membre du groupe Mémoire.

*Face à tant de drames anciens ou récents, la commission estime qu'il ne peut être question de « tourner la page ». L'avenir ne peut se construire sur le déni ou l'enfouissement de ces réalités douloureuses, mais sur leur reconnaissance et leur prise en charge. Il est essentiel de rendre réellement justice aux femmes et aux hommes qui, au sein de l'Église catholique, ont dans leur chair et leur esprit souffert de violences sexuelles. Par conséquent, tout doit être entrepris pour réparer, autant qu'il est possible, le mal qui leur a été fait et les aider à se reconstruire. Pour éradiquer aussi le terreau des abus et de leur impunité. Cette démarche ne peut pas éluder une humble reconnaissance de responsabilité de la part des autorités de l'Église pour les fautes et les crimes commis en son sein. Elle implique, à la hauteur de ce mal, un chemin de contrition qui ne peut pas être conçu et parcouru en quelques jours ou semaines.*

*Après ce qui s'est passé, il ne peut y avoir d'avenir commun sans un travail de vérité, de pardon et de réconciliation, et cela vaut pour l'Église comme pour les institutions civiles. La commission a cherché à contribuer au travail de vérité. C'est à l'Église de s'en emparer et de le poursuivre, afin de retrouver la confiance des chrétiens et le respect de la société française dans laquelle elle a tout son rôle à jouer. Il est impératif de rétablir une alliance qui a été dure ment mise à mal. C'est le vœu qu'avec mes collègues je forme.*

Jean-Marc Sauvé

Conclusion de l'avant-propos du Rapport de la CIASE

---

---

Ce projet de longue haleine devrait être mis rapidement en chantier, par étapes successives, pour démontrer la volonté de l'Église, honorer le besoin immédiat des personnes victimes, signifier la fin de la culture du secret, développer une politique de prévention des abus... Mais il doit aussi débiter au plus vite car il s'appuie essentiellement sur le témoignage des victimes, souvent encore à recueillir, et celles-ci ne sont pas éternelles. Le recueil des témoignages pourrait être facilité par les travaux en cours des institutions chargées d'accompagner les victimes dans leurs demandes d'indemnisation. Témoignages et autres formes (y compris artistiques) sont un matériau essentiel pour la mémoire.

S'il est évident que l'ensemble du projet ne peut pas se réaliser dans l'immédiat, un certain nombre de ses objectifs peuvent être réalisés à court terme dans une politique de préfiguration de ce lieu :

- Répondre à l'enjeu de recueil de la parole des victimes par la mise en place de podcasts/ vidéos de témoignages de qualité professionnelle qui pourront par la suite nourrir la muséographie et les actions du lieu de mémoire.
- Répondre à l'enjeu scientifique par la constitution d'un comité scientifique, qui pourrait dès à présent se coordonner avec les différentes institutions travaillant sur ce sujet, mettre en place des méthodologies de recherche en partenariat avec des institutions universitaires, développer la recherche sur ce sujet et sa diffusion (colloques, journées d'études, thèses, etc.), nourrir le projet de récit et de mise en exposition de ce récit.
- Répondre à l'enjeu de diffusion et de lutte contre les abus par la réalisation dans les 6 mois d'un site Internet préfiguratif du lieu et d'outils de médiation allant du stand d'exposition temporaire pour les lieux de pèlerinage à des livrets éducatifs pour les écoles.

Cette politique de préfiguration permettrait de passer de l'ombre à la lumière, du caché au visible. Aussi bien pour l'institution que pour les personnes victimes, il s'agit de sortir très vite du déni et du secret. Le groupe insiste sur le fait que la phase de production est une phase professionnelle qui ne pourra se réaliser sur la simple base du bénévolat. Ces trois premiers projets pourraient permettre des premières réalisations concrètes dans les six prochains mois, si les moyens nécessaires sont engagés.

Conclusion du Rapport du Groupe Mémoire - CEF 2023